

L'AVPU CRÉE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX MÉGOTS

www.avpu.fr

UNE SIGNATURE FÉDÉRATRICE

Toutes les actions de communication initiées par l'AVPU et destinées au grand public seront signées par le logo « ma ville propre »

ma ville propre

Association des Villes pour la Propreté Urbaine

Cette signature marque l'engagement citoyen de chaque usager. Elle peut être utilisée par toutes les collectivités sans rajout du logo de la ville.

CLUB AVPU

Deux nouveaux clubs de réflexion ont été constitués par les adhérents de l'AVPU. Le premier travaille sur les nouveaux métiers de la propreté urbaine, la valorisation des agents et le second sur la sécurité au travail.

Selon l'Observatoire de la propreté urbaine de l'AVPU, les mégots sont après les papiers et emballages la salissure la plus importante de nos villes (18%).

La plupart des fumeurs n'ont pas conscience de salir en jetant leur mégot par terre, ils ont encore moins conscience que leur mégot est un polluant particulièrement actif.

Pour sensibiliser les usagers de l'espace public, l'AVPU a conçu une campagne de sensibilisation qui comprend des recommandations stratégiques et des documents de communication :

- > 3 affiches
- > 1 dépliant
- > 1 signalétique pour jardinière
- > 2 types de cendrier de poche

3 affiches

Les 3 affiches sont conçues pour être installées à des moments différents :

Temps 1 : la sensibilisation

La présentation disproportionnée des mégots permet la prise de conscience de l'ampleur du phénomène tout en conservant une approche humoristique ; « nous sommes envahis par les mégots ».



Temps 2 : la prise de conscience

Le message :

« le mégot salit et pollue ma ville » devient plus prégnant. Le visuel de l'affiche insiste sur l'aspect rébarbatif d'une concentration de mégots



Temps 3 : la valorisation du bon comportement

La norme s'installe, et la collectivité félicite et remercie tous ceux qui ont adopté le bon geste en écrasant leur mégot dans un cendrier.



Une documentation de sensibilisation

Le document de sensibilisation est un dépliant en 5 volets de la taille d'un paquet de cigarette. Il est destiné à sensibiliser le grand public et plus particulièrement les jeunes.



La signalétique de jardinière

La signalétique de jardinière doit être installée dans les jardinières de la ville pour rappeler que ce mobilier urbain n'a pas vocation à récupérer les mégots des fumeurs.



Des cendriers de poche

Des cendriers de poche seront distribués sur l'espace public ou remis aux établissements scolaires ou équipements culturels, voire aux entreprises pour inciter tous ces acteurs à sensibiliser les fumeurs

